

FOYER B. T. S.

CONDITIONS GENERALES – TROUSSEAU

Rentrée 2023 - 2024

Le foyer BTS accueille une dizaine d'étudiants. Un responsable et référent assurent une présence et participe.

Ce foyer est fermé aux vacances scolaires (Toussaint, Noël, Hiver, printemps, Pont de l'Ascension...) ainsi qu'en juillet et Août.

Les étudiants sont responsables de leur chambre, dont ils assurent le rangement et l'entretien.

Accès internet : une connexion WIFI est mise à disposition des internes.

1 – CONDITIONS D'ACCUEIL

L'internat est un lieu d'accueil qui doit permettre à l'étudiant de suivre ses études et de construire au mieux son projet personnel. Une conduite décente et l'observation du règlement sont nécessaires pour vivre sereinement ces années d'études. Une charte spécifique à l'internat est remise après la rentrée. Les parents et l'étudiant doivent en prendre connaissance.

2 – SORTIES / ABSENCES

En cas de maladie les étudiants ne sont pas autorisés à rester dans leur chambre. Ils doivent se présenter à l'infirmerie ou se signaler au responsable qui prendra les mesures nécessaires.

Des sorties régulières sont incompatibles avec le travail qu'exige un cursus de classe BTS et ne sauraient être acceptées.

En week-end ou le dispositif d'autorisation n'est pas requis, les retours nocturnes se feront dans le plus grand silence et le respect total du repos des étudiants restés à l'internat et des personnes vivant sur place. Toutes les règles de vie commune valables en semaine le reste en week-end.

Badges : Pendant la semaine de cours, l'accès du portail et de l'internat est limité à 23h . Après cet horaire les badges ne fonctionnent plus.

3 – CHANGEMENT DE REGIME

Le changement de régime (externe ou demi-pensionnaire) ne peut intervenir qu'en cas de force majeure, changement de situation professionnelle ou familiale, déménagement. En effet l'engagement à l'internat se fait sur la base d'une année complète.

Tout trimestre commencé est dû.

4 – TROUSSEAU A PREVOIR

Il n'y a pas de liste imposée pour les étudiants en ce qui concerne les vêtements. Chaque famille appréciera les pièces nécessaires pour la semaine.

Par contre, sont obligatoires :

- 2 paires de draps – 1 alèse (molleton) - une couette avec housse
- Draps de bain, serviette, un cadenas pour l'armoire

Entretien du linge : une laverie est implantée à proximité de l'établissement

5 – HORAIRES ET VIE QUOTIDIENNE

Les élèves internes sont tenus de respecter les horaires suivants :

- | | |
|--------------|---|
| - 16 h30 | Fin des cours – accès possible à l'internat à partir de 16 h. 30 |
| - 19 h/19h40 | Repas |
| - 23h | Fermeture des locaux |

L'internat est fermé pendant le temps scolaire – ouverture exceptionnelle pendant la pause méridienne

6 – ACCES DANS L'ETABLISSEMENT

Un Badge et une clé de chambre sont remis à chaque étudiant à l'installation. Un badge qui permet l'entrée principale du portail et l'accès à l'internat (escalier métallique). Une caution de 75 € est facturée en début d'année pour le trousseau de clés.

Dimanche soir : accueil des étudiants de 20 h à 21h30 - Pas de service de restauration

Véhicules : Dimanche soir, accès possible au parking jusqu'à 21h30 (fermeture du portail) - véhicule immobilisé la semaine

Week-end : les étudiants qui restent à partir du vendredi soir doivent obligatoirement se noter sur le registre de présence.